



**VILLE  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 30 mars 2026**

**Délibération n° DEL 2026 0006**

L'an deux mille vingt six, le trente mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
mardi 24 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
03/04/2026

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Roland LONJON, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

**Ont donné procuration** :

Monsieur Philippe RIBEYRE à Madame Caroline BARRE,  
Monsieur Laurent JOHANNY à Madame Chloe ALIBERT

**Secrétaire de séance** : Mathilde BOURGIN

La séance a été levée à : 21H45

Rédacteur : Valerie METHON Administration Générale

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b><u>Objet</u></b> : | Conseil Municipal - Désignation du Secrétaire de séance |
|-----------------------|---|

Rapporteur : Michel CHAPUIS

L'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Un membre du Conseil Municipal est invité à se présenter pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance lors du Conseil Municipal du 30 mars 2026.

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Madame Mathilde BOURGIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 30 mars 2026,  
Le Secrétaire de séance,  
BOURGIN Mathilde,  
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 mars  
2026